



MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière adjointe de la Municipalité de Montebello.

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 28 avril 2026. Cette séance se tiendra au chalet en bois rond situé au 501, rue des Mille-fleurs, Montebello. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à **19h**. Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront exclusivement sur les sujets figurants à l'ordre du jour, à savoir :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ COL BLEU JOURNALIER VOLANT
5. EMBAUCHE D'UN ASSISTANT-SAUVETEUR
6. CONTRAT POUR LE BALAYAGE DES RUES
7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À MONTEBELLO
CE 24^e JOUR D'AVRIL 2026

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Emanuelle Champagne, greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 24 avril 2026 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 avril 2026.

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe